

## **A l'occasion du prochain Conseil européen des 26 et 27 juin, le CESE rappelle les principales préconisations de son avis « L'Union européenne à la croisée des chemins »**

**Réunis les 26 et 27 juin 2014, les chefs d'Etat et de gouvernement de l'Union européenne devraient s'entendre autour d'une candidature à la présidence de la Commission. Cet événement est l'occasion pour le CESE de rappeler l'avis qu'il a rendu le 13 mai 2014 sur « L'Union européenne à la croisée des chemins ».**

**L'UE doit être réinventée en replaçant les citoyens au cœur d'un projet politique refondé. Aller à leur rencontre, avancer vers une Europe plus solidaire et plus puissante, tels sont les objectifs à poursuivre. Dans cette perspective, le CESE formule des propositions déclinées autour de trois axes forts :**

- **consolider la dimension politique de l'UE et la légitimité de ses institutions ;**
- **mettre le cap sur la relance de l'activité et le développement durable ;**
- **promouvoir la dimension sociale de l'UE.**

Selon le CESE, il y a urgence à doter l'Union d'un projet politique mieux défini qui mette l'accent sur l'approfondissement plutôt que sur les élargissements. Plus généralement, l'avis plaide pour un objectif ambitieux fondé sur la valorisation du modèle européen. *« L'Union européenne est un modèle équilibré qui doit être mieux défendu pour assurer sa pérennité. Nous avons besoin d'un « new deal européen », déclare le rapporteur Christophe Quarez.*

L'Union est confrontée à un double défi qu'elle doit mener de front : consolider l'intégration de la zone euro ; investir dans des stratégies mobilisatrices par un soutien à l'innovation, la valorisation de l'économie sociale et l'accélération de la transition énergétique.

Il est enfin fondamental, pour le CESE, de redonner tout son sens à la notion de « solidarité européenne ». L'avis milite pour un affermissement de la place du dialogue social et de la négociation collective au sein de l'UE. Par ailleurs, et afin

de lutter contre le dumping, il propose de mettre en place un « serpent fiscal et social » au sein de la zone euro sur le modèle de l'ancien serpent monétaire européen. Le CESE est par ailleurs favorable à l'institution d'un salaire minimum dans chacun des pays membres.

**Pour retrouver les travaux de la Section des affaires européennes et internationales du CESE :**

- « L'UE à la croisée des chemins » (Quarez, 2014)  
<http://www.lecese.fr/travaux-publies/lunion-europeenne-la-croisee-des-chemins>
- Internet : pour une gouvernance ouverte et équitable (Chiche, 2014)  
<http://www.lecese.fr/travaux-publies/internet-pour-une-gouvernance-ouverte-et-equitable>
- Projet de loi d'orientation et de programmation relative à la politique de développement et de solidarité internationale (Charhon, 2013)  
<http://www.lecese.fr/travaux-publies/projet-de-loi-dorientation-et-de-programmation-relative-la-politique-de-developpement-et-de-solidarite-internati>

Contacts presse :

Emilie HUMANN : 07 77 26 24 60 [emilie.humann@clai2.com](mailto:emilie.humann@clai2.com)

Victor BOURY : 06 61 34 22 22 [victor.boury@clai2.com](mailto:victor.boury@clai2.com)

Raphaël HORREIN 06 43 89 38 65 [raphael.horrein@clai2.com](mailto:raphael.horrein@clai2.com)

INFORMATIONS PRATIQUES :

Palais d'Iéna

Siège du Conseil Économique, Social et Environnemental

[9 place d'Iéna](#) - 75016 Paris

Accès : Bus n°32, 63, 82 (Iéna) / Métro ligne 6 (Trocadéro) et 9 (Iéna)